

L'intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux et les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité: cas du Burkina Faso

Présenté par Somanegré NANA, Point Focal National du Burkina Faso à la Convention sur la diversité biologique.

Je voudrais remercier le Secrétariat de la CDB d'avoir désigné le Burkina Faso pour partager son expérience en matière d'intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux et les NBSAP.

Mon bref exposé sera limité à la présentation des faits saillants de cette intégration.

Ce processus d'intégration est développé au Burkina Faso dans trois directions :

- L'élaboration de comptes de l'environnement ;
- La valorisation de la biodiversité et de certains services écosystémiques ;
- L'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de planification du développement aussi bien au niveau sectoriel qu'à l'échelle des collectivités territoriales.

Quatre comptes environnementaux (trois comptes physiques et un compte monétaire) ont été élaborés. Il s'agit :

- des comptes d'occupation des terres entre 1992 et 2002;
- des comptes des ressources en l'eau en 2000;
- des comptes en surface des forêts entre 1992 et 2002;

- des comptes de dépenses de protection de l'environnement par source de financement, par domaine et par secteur institutionnel.

Les comptes d'occupation des terres présentent des soldes négatifs pour les forêts et les milieux semi-naturels ainsi que pour les zones humides. Ces soldes sont positifs pour les territoires artificialisés, les territoires agricoles et les surfaces en eau.

Le compte de dépenses de protection de l'environnement a établi que les dépenses totales de protection de l'environnement représente en moyenne 0,6% du PIB du Burkina Faso sur la période 2000-2006, soit 28 millions \$US en 2004, 32 millions \$US en 2005 et 50 millions \$US en 2006.

En matière de valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques, le Burkina Faso, avec l'appui des partenaires au développement dont le PNUE, le PNUD, l'UICN et la FAO que nous remercions au passage, dispose de données chiffrées remarquables sur les valeurs de certains éléments de la biodiversité et des services écosystémiques.

Ainsi la valeur économique totale d'une zone humide appelée la Vallée du Sourou a pu être estimée et indique que la valeur des services environnementaux représentait 97% de cette valeur totale estimée à 20 millions \$ US pour cette zone humide qui était au départ à vocation essentiellement agricole.

Des valeurs monétaires des produits forestiers non ligneux sont également disponibles et révèlent que ces produits sont financièrement aussi compétitifs que les secteurs traditionnels

dits porteurs. Dans beaucoup de régions, ces produits forestiers non ligneux contribuent entre 22% et 43% des revenus des ménages ruraux.

Une étude entreprise en 2011 indique que la contribution des ressources naturelles et de l'environnement au PIB est de 6,58% contre 2% jadis mentionnés dans les statistiques officielles.

La même étude évalue les coûts des dommages causés à l'environnement à 21,2% du PIB alors que les coûts de remédiation représentent 10%.

En ce qui concerne l'intégration de la biodiversité dans la stratégie et le plan d'action en cours de révision et leur mise en œuvre et en attendant la finition de l'élaboration de notre NBSAP qui précisera les objectifs et fixera des indicateurs, les dispositions déjà prises par le Burkina Faso sont :

- la création de la direction de l'économie environnementale et des statistiques qui va se consacrer à la production des comptes de l'environnement et à leur intégration à terme dans le système de comptabilité nationale ;
- un guide d'intégration des thématiques biodiversité, changement climatique, zones humides et lutte contre la désertification est en cours d'application dans le cadre de l'élaboration des plans régionaux et communaux de développement;
- une étude dont le financement vient d'être acquis va permettre de disposer d'un guide d'intégration de la biodiversité dans les évaluations environnementales ;

- une approche d'analyse des outils de planification sectorielle a été élaborée et nous comptons l'appliquer à titre pilote au secteur de l'agriculture pour voir concrètement quelle est la démarche appropriée pour réussir l'intégration de la biodiversité dans les plans et programmes sectoriels de développement ;
- des stratégies, des programmes et des plans d'action de diverses composantes de la biodiversité sont élaborés sont en cours de mise en œuvre sous la direction d'agences spécifiquement créées à cet effet;
- Nous envisageons avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers la mise en place d'un groupe de réflexion pour la promotion de l'économie verte à laquelle va se consacrer du 17 au 19 décembre 2013 la 4^{ème} conférence de l'organe suprême en matière d'orientation et de décision des politiques environnementales au Burkina Faso.

Tels sont, de façon ramassée, les faits les plus saillants de l'intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux et dans les processus de planification de développement au Burkina Faso qu'il m'a été demandés de partager avec vous.

Je vous remercie et me prête à vos questions.